



## COMITE DIRECTEUR du PAYS

---

14 mai 2008

Nombre de conseillers élus : 18

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents à la séance : 18

Nombre de conseillers excusés ayant donné procuration : 0

### **Etaient présents les membres du Comité Directeur :**

André ONIMUS, Roland BRAUN, Léon BURCKLEN, Denis REBMANN, Marc JUNG, Jean-Marie REYMANN, Claude HEITZ, Jean-Paul DIRINGER, Michel HABIG, Patrice FLUCK, Nicole ERNY, Gilbert VONAU, Christian SCHMITT, Henri MASSON, Fabienne STICH, François BERINGER, Gérard SCHATZ, Gilbert MOSER.

### **Assistaient en outre à la séance :**

Daniel WEBER, Conseiller Général ;

Jean Luc ULLMANN, DGS de la Ville de Guebwiller ;

Michel WALLER, Président du Conseil de développement ;

Jean ALBRECHT, Président de la Commission Economie-Emploi-Formation ;

Claude HEITZ, Sous-préfecture ;

Corinne FLOTA, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Peggy DANGELSER, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ;

Caroline SIEGEL, Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

# 1. ELECTIONS

---

Le 14 mai 2008, les membres du Comité directeur du Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Guebwiller, sur convocation qui leur a été régulièrement adressé conformément aux dispositions des articles L.2121-10 à L.2121-12 du CGCT.

La séance a été ouverte à 18h30 sous la Présidence de Daniel Weber, Président, qui :

- souhaite la bienvenue à l'assemblée et ;
- procède à l'appel nominal des membres du Comité, dénombre 18 conseillers présents, et constate que la condition de quorum est remplie ;
- déclare les membres du Comité Directeur cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

## 1.1 ELECTION DES INSTANCES DU PAYS

---

### 1.1.1 Présidence de l'Assemblée

---

Le plus âgé des membres présent du Comité Directeur, Monsieur Jean Paul Diringer, prend la Présidence de l'assemblée. Il propose que, selon l'usage, le plus jeune délégué présent, Didier Violette, soit nommé secrétaire de séance.

### 1.1.2 Election du Président

---

Monsieur Jean-Paul Diringer procède à l'appel des candidatures pour le siège de Président du Syndicat mixte. Il donne, à sa demande, la parole à Michel Habig. Celui-ci présente la candidature de André Onimus.

Monsieur Jean-Paul Diringer invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection du Président. Il demande à Didier Violette de bien vouloir se présenter afin d'assurer les tâches d'assesseur lors des opérations de dépouillement.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	18
Nombre de délégués présents :	18
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
A déduire : Bulletins blancs ou nuls :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	17
Majorité absolue :	9

Monsieur André Onimus a obtenu : 17 voix

Monsieur Jean-Paul Diringer déclare **Monsieur André Onimus Président du Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon**. Monsieur Daniel WEBER, Président sortant, adresse ses félicitations à Monsieur André Onimus, Président élu. Il exprime sa confiance en l'avenir du Pays qui promet d'être dynamique et ambitieux sous la direction du nouveau Président.

Monsieur André Onimus remercie Monsieur Daniel WEBER pour ces mots d'encouragement. Il remercie également ses collègues pour la marque de confiance qu'ils lui témoignent en l'élisant à la Présidence du Syndicat mixte. Il souligne que le Pays a de nombreuses actions concrètes à réaliser dans le domaine du développement économique, de la qualité de vie

et du tourisme. Le Pays vivra par les actions qui y seront menées avec l'ensemble des communes et communautés de communes qui le constitue et cela en concertation et avec l'aide du Conseil de développement.

### 1.1.3 Détermination du nombre de Vice-présidents et des membres du Bureau

---

Les statuts du Syndicat mixte en vigueur ne fixent pas le nombre de vice-présidents et de membres du bureau. Il est proposé, conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, de fixer le nombre de vice-présidents à 4, le nombre de secrétaire à 1 et d'assesseurs à 3. L'ensemble de ses membres formant le bureau.

**Le Comité directeur adopte cette proposition à l'unanimité.**

### 1.1.4 Election des vice-présidents

---

En application des dispositions du CGCT, notamment les articles L.5211-2 et L.2122-4, le Comité directeur doit procéder à l'élection des vice-présidents :

**Jean-Marie Reymann** est candidat.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Jean-Marie Reymann
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, Jean-Marie Reymann est élu Vice-Président du Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

**Jean-Paul Diringer** est candidat.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Jean-Paul Diringer
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, Jean-Paul Diringer est élu Vice-Président du Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

**Michel Habig** est candidat.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Michel Habig
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, Michel Habig est élu Vice-Président du Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

**Patrice Fluck.** est candidat.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Patrice Fluck
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, Patrice Fluck est élu Vice-Président du Syndicat mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Sont donc élus Vice-présidents du Syndicat mixte :

- Jean-Marie REYMANN ;
- Jean-Paul DIRINGER ;
- Michel HABIG ;
- Patrice FLUCK.

### 1.1.5 Election des autres membres du bureau

---

En application des dispositions du CGCT, notamment les articles L.5211-10, le Comité directeur doit procéder à l'élection des membres du bureau :

**Nicole ERNY** est candidate au bureau pour la fonction de Secrétaire.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Secrétaire : Nicole Erny
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, Nicole ERNY est élue Secrétaire du bureau du Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

**Gérard SCHATZ** est candidat au bureau pour la fonction d'Assesseur.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Assesseur : Gérard Schatz
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, Gérard Schatz est élu Assesseur du bureau du Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

**François Beringer** est candidat au bureau pour la fonction d'Assesseur.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Assesseur : François Beringer
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, François Beringer est élu Assesseur du bureau du Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

**Gilbert Moser** est candidat au bureau pour la fonction d'Assesseur.

Le Président invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages :

1 <sup>er</sup> tour	Assesseur : Gilbert Moser
Conseillers présents	18
Bulletins dans l'urne	18
Bulletins blancs	1
Majorité absolue	9
Résultats	17

La majorité absolue des suffrages ayant été obtenue, Gilbert Moser est élu Assesseur du bureau du Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Sont donc élus membres du bureau du Syndicat mixte :

- Nicole Erny, Secrétaire ;
- Gérard Schatz, Assesseur ;
- François Beringer, Assesseur ;
- Gilbert Moser, Assesseur.

## 1.2 ELECTION DES REPRESENTANTS DU PAYS AU SEIN D'AUTRES STRUCTURES

---

### 1.2.1 Mission locale

---

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon est fortement investi dans le fonctionnement de la Mission Locale Haut-Rhin Nord. A ce titre, les élus du territoire sont intégrés au Conseil d'administration à raison de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.

Sont proposés :

- Délégués titulaires : André Onimus et Marc Jung ;
- Délégués suppléants : Denis Rebmann et Patrice Fluck.

***Le Comité directeur élit, à l'unanimité, Messieurs Onimus et Jung, délégués titulaires, et Messieurs Rebmann et Fluck, délégués suppléants, afin qu'il puissent représenter le Pays au sein de la Mission locale.***

### 1.2.2 Eurodistrict

---

Chaque territoire Pays dispose de deux représentant au sein de l'Eurodistrict : un représentant de la ville centre et un représentant de la structure Pays. Monsieur Denis Rebmann accepte de représenter la Ville de Guebwiller. Monsieur André Onimus propose de représenter le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

***Le Comité directeur désigne, à l'unanimité, Monsieur André Onimus pour le représenter au sein de l'Eurodistrict.***

## 1.2.2 Gerplan

---

La Communauté de communes de la Région de Guebwiller s'est lancée dans l'élaboration d'un Gerplan. Elle souhaite convier le Pays et sollicite donc ce dernier afin qu'il désigne un représentant.

***Le Comité directeur élit, à l'unanimité, Monsieur Léon BURCKLEN pour le représenter dans le cadre de l'élaboration des GERPLAN.***

## 1.3 MISE EN PLACE DES COMITES DE PILOTAGE

---

Quatre Comité de pilotage ont été créés en fonction des projets en cours ou en prévision :

- Site internet,
- Carte touristique,
- Economie,
- Communication.

### 1.3.1 Site internet

---

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon souhaite mettre en place un Site internet. A ce titre, il propose le Comité de pilotage suivant :

- Mme ERNY, Présidente du Comité ;
- Mr MOSER ;
- Mr ONIMUS ;
- Mr VIOLETTE ;
- Mr FLUCK ou Mr BRAUN.

***Le Comité directeur élit, à l'unanimité, le Comité de pilotage « Site internet » proposé.***

### 1.3.2 Carte touristique

---

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon souhaite mettre en place une carte touristique transfrontalière. A ce titre, il propose le Comité de pilotage suivant :

- Mr HABIG, Président du Comité ;
- Mme ERNY ;
- Mme STICH ;
- Mr VIOLETTE ;
- Mr FLUCK ou Mr BRAUN ;

Ainsi que les représentants allemands :

- Mr SINGLER, Présitent du GLCT ;
- Mr KRAUS, Maire d'Eschbach.

***Le Comité directeur élit, à l'unanimité, le Comité de pilotage « Carte touristique » proposé.***

### 1.3.3 Economie

---

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon gère de nombreux projets dans le domaine du développement économique. A ce titre, il propose le Comité de pilotage suivant :

- Mr JUNG, Président du Comité ;
- Mr DIRINGER ;
- Mr VONAU ;
- Mr ONIMUS ;
- Mr BRAUN.

***Le Comité directeur élit, à l'unanimité, le Comité de pilotage « Economie » proposé.***

### 1.3.4 Communication

---

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon souhaite mener une campagne de communication plus réfléchie. A ce titre, il propose le Comité de pilotage suivant :

- Mr REBMANN, Président du Comité ;
- Mr ONIMUS ;
- Mr HABIG ;
- Mr BURCKLEN ;
- Mr FLUCK.

***Le Comité directeur élit, à l'unanimité, le Comité de pilotage « Communication » proposé.***

## 2. POINT SUR LES PROJETS EN COURS

---

### 2.1. ECONOMIE - EMPLOI - FORMATION

---

#### 2.1.1 Immobilier d'entreprise

---

Une pépinière doit être "une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'appui aux porteurs de projet et aux créateurs d'entreprises.(...) La pépinière est un outil de développement économique local. (...) Elle offre un soutien au porteur de projet et au créateur d'entreprise jusqu'au développement de l'entreprise et son insertion dans le tissu économique".

*Définition d'une pépinière selon la norme AFNOR NF X 50-770.*

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon soutient les projets des deux Communautés de communes Essor du Rhin et Région de Guebwiller au niveau technique et financier (après validation du Comité directeur). Ce soutien permet aux Communautés de communes de bénéficier d'une bonification de la Région Alsace de 15 points pour le financement de l'immobilier d'entreprise. La Région Alsace, qui habituellement ne subventionne qu'une pépinière par Pays, accepte de financer les deux projets de notre territoire à condition de mutualiser des services et de réaliser des animations communes entre pépinières en relation avec la chargée de mission développement économique du Pays.

### 2.1.1.1 Communauté de Communes Essor du Rhin

---

Point sur l'état d'avancement du projet :

Mars 2008 :	APD validé Dépôt du permis de construire Démarrage travaux de viabilité (200 m)
Mai 2008	Lancement des autres appels d'offres
Juin 2008 :	Désignation des entreprises
Eté 2008 :	Démarrage des travaux (10 mois)

Suite au dossier de demande de financement envoyé à la Région Alsace, la Communauté de Communes Essor du Rhin doit faire parvenir à celle-ci des pièces complémentaires sur les coûts des énergies renouvelables (photovoltaïque, bois, etc).

### 2.1.1.2 Communauté de Communes Région de Guebwiller

---

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller nous a adressé l'avant projet détaillé de son projet de pépinière.

Afin d'envoyer un dossier recevable à la Région Alsace, le Pays est en attente d'éléments complémentaires (calendrier de réalisation, budget de fonctionnement sur 3 ans, animation de la pépinière, ...) pour élaborer un document de présentation complet et pour pouvoir délibérer sur l'enveloppe allouée à un prochain Comité directeur.

Une réunion est prévue le 29 mai prochain à la Région Alsace afin de faire le point sur le dossier en cours.

***Le Comité Directeur prend acte de l'avancement des travaux.***

## 2.1.2 Mission locale Haut-Rhin Nord

---

Rappel sur le rôle de la Mission Locale

**La Mission Locale Haut-Rhin Nord** a pour objet d'accueillir les jeunes de 16 à 25 ans et de les préparer et les accompagner dans leurs démarches d'insertion pour les mener à l'emploi. Les conseillers accueillent les jeunes en vue de construire avec eux un parcours d'insertion professionnelle et sociale adapté à leur situation et à leurs aspirations, en tenant compte de l'éventail des solutions existantes.

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon organisera le 12 juin prochain une réunion avec :

- l'équipe de la Mission Locale de Guebwiller et environs,
- la nouvelle directrice de la Mission Locale Haut-Rhin Nord (Elisabeth BERNARDINIS) ,
- et les agents de développement des Communautés de communes,

pour mettre en place un programme d'actions pour l'année 2009.

***Le Comité Directeur prend acte de l'avancement des travaux.***

## 2.1.3 Salon de l'Artisanat et des Métiers

---

L'objectif du Salon de l'Artisanat et des Métiers est de :

- faire découvrir les métiers de l'artisanat, du commerce et de l'industrie : 80 exposants (dont 10 institutionnels).
- promouvoir l'apprentissage par la rencontre entre collégiens et artisans.

- faire connaître les métiers et faciliter la recherche d'emploi avec une matinée consacrée aux demandeurs d'emploi.
- fédérer une dynamique économique : association Essor des Professionnels de la Hardt.
- faire connaître les entreprises locales à la population locale.
- communiquer la passion du métier.

Une réunion consacrée aux exposants a été organisée le 23 avril dernier, afin d'informer ces derniers sur le Salon de l'Artisanat et des Métiers 2008, son déroulement, ses animations...

Les exposants ont reçu un dossier d'inscription qui est à retourner à la CCER pour le 7 mai. Une cinquantaine d'entreprises de la CCER sont déjà pré-inscrites, ainsi qu'une quinzaine au niveau du Pays (hors CCER).

Une prochaine rencontre est prévue le jeudi 19 juin pour faire le point sur la localisation des stands et les besoins de chacun.

***Le Comité Directeur prend acte de l'avancement des travaux.***

## 2.2. TOURISME

---

### 2.2.1 Carte touristique

---

La carte touristique transfrontalière est un projet structurant pour le Pays. Elle permet :

- de mettre en exergue les éléments touristiques les plus marquants du territoire du Pays RVGB ;
- de susciter des déplacements et une découverte du patrimoine touristique selon un axe Est/Ouest qui fait aujourd'hui défaut ;
- d'utiliser la dynamique touristique transfrontalière issue de la construction du Pont sur le Rhin au niveau de Fessenheim ;
- de mettre en valeur un patrimoine encore peu connu ;
- d'avoir une vision d'ensemble du territoire ;
- de pouvoir communiquer à des points stratégiques (déclinaison sous la forme panneaux au niveau du Pont sur le Rhin, au niveaux de différents sites touristiques) et dans une optique transfrontalière ;
- de limiter la démultiplication des dépliants dans les présentoirs des OT et PI.

Depuis la précédente réunion du Comité Directeur, le projet de réalisation de la carte touristique transfrontalière du Belchen au Grand Ballon a fait l'objet d'un appel d'offre franco-allemand. Quatre offres ont été réceptionnées côté français, aucune côté allemand.

Une réunion technique a eu lieu le 29 avril dernier. Celle-ci a permis d'élaborer un classement des offres par les techniciens français et allemands présents.

***Le Comité Directeur :***

- ***prend acte de l'avancement des travaux ;***
- ***fait le choix du prestataire « Actual » ;***
- ***autorise le Président à négocier, signer le contrat et à engager les dépenses y afférent.***

## 2.2.2 Calendrier des manifestations

---

Le calendrier des manifestations « Sortons » est né d'une action commune entre la CC Essor du Rhin et la CC Centre Haut-Rhin. Depuis avril 2007, le calendrier a été réalisé à l'échelle du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon. Aujourd'hui, il intègre les communes allemandes du GLCT Centre Hardt - Rhin Supérieur. Il vient d'être distribué fin avril - début mai sur tout le territoire du Pays et du GLCT à l'exception de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller.

Afin de définir à plus long terme cette collaboration, il est proposé de mettre en place une convention qui fixe les engagements de chaque partenaire.

***Les élus du Comité Directeur décident de poursuivre l'opération « Sortons... / Wo ist was los ? » à l'identique. Ils vont également prendre connaissance de la proposition de convention et décident qu'elle sera rediscutée lors du prochain Comité directeur.***

## 2.2.3 Autres documents touristiques

---

### 2.2.3.1 Petit Futé « Alsace »

---

Lors du précédent Comité directeur, il a été décidé de financer un encart publicitaire dans le Petit Futé d'Alsace qui a décidé d'organiser son guide selon les territoires Pays. Cette action a permis :

- d'intégrer une page de garde présentant le territoire du Pays avec coordonnées des Offices du Tourisme et Points Infos du territoire,
- d'intégrer une carte du Pays,
- aux Offices du Tourisme / Points Infos / Communautés de communes / Commune du territoire de faire des propositions de rédactionnel supplémentaires ou complémentaires (le tout centralisé par le Pays).

Les éléments de communication ont été réalisés par le Pays. Pour les prochaines éditions, il va sans dire que la carte réalisée par nos soins pourra être remplacée par le carte touristique en projet. Par ailleurs, un BAT du Petit Futé devrait pouvoir nous être présenté très prochainement.

***Le Comité Directeur prend acte de l'avancement des travaux.***

### 2.2.3.1 Horaires de loisirs / Freizeitplan - Eurodistrict

---

Les opérateurs du transports allemands (VCD Verkehrsclub Deutschland, SBG SüdbadenBus, ...) et la Fnaut Alsace ont réalisé un document de promotion Horaires de loisirs / Freizeitplan à l'échelle de l'Eurodistrict. Notre territoire est très peu représenté dans cette brochure. Parallèlement, une recherche de financement est en cours.

***Les élus du Comité Directeur souhaite disposer chacun individuellement d'un exemplaire de la nouvelle édition de ce dépliant afin de pouvoir l'analyser et prendre position lors de sa prochaine réédition.***

## 2.3. COMMUNICATION

---

### 2.3.1 Site internet

---

En automne 2007, le Comité directeur du Pays a décidé de réaliser un site internet pour le Pays (et le SCOT). Il a pour but de promouvoir et faire connaître le territoire du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon :

- constituer une vitrine pour le territoire ;
- favoriser le développement économique ;
- soutenir le développement touristique ;
- constituer un espace de service à la population par l'information ;
- développer la cohésion du territoire en faisant le lien entre les différentes structures et partenaires du Pays ;
- construire à la fois un outil d'information et de travail en commun pour les partenaires du Pays.

Le cahier des charges a été rédigé et a intégré les remarques formulées par les membres du Comité de pilotage. Par ailleurs, la CC Essor du Rhin, souhaitant elle-aussi redéfinir son propre site, il est proposé de lancer une procédure commune ; les deux sites restant cependant bien distincts avec néanmoins des passerelles sur les sujets communs.

***Après récupération des derniers commentaires, le Comité Directeur valide le travail réalisé et autorise le Président à lancer le marché et poursuivre la démarche.***

### 2.3.1 Communication globale

---

Messieurs Rebmann et Waller soulignent l'importance de réaliser une véritable stratégie de communication. En effet, à l'heure actuelle, le Pays est encore peu connu de la population de son territoire et d'un certain nombre d'élus.

Certains projets tels que le calendrier des manifestations, la carte touristique et le site internet convergent dans ce sens.

Néanmoins, il s'agit de vendre ses outils, de réaliser une véritable stratégie globale de communication qui :

- s'inscrive dans la durée ;
- concerne l'ensemble des actions du Pays ;
- utilise l'ensemble des moyens mis à disposition (notamment ceux à disposition des élus).

***Le Comité de pilotage valide cette proposition et décide de créer un Comité de pilotage « Communication » afin de réaliser cette ambition.***